



Ville de Châteauneuf sur Charente  
Membres en exercice: 27  
Membres présents: 25  
Suffrages exprimés: 27

République Française

Délibération N° 2021-47  
Conseil Municipal du 28 Avril 2021

**DATE DE CONVOCATION** : 22 Avril 2021

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – K. GAI - B. LAFAYE – G. MIGNON - M. VILLEGIER- M.H. AUBINEAU T.DEGRANDE – P.FREON - M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU - G. MICHELY – J.P. DESLIAS – J.F. CESSAC- K. PERROIS - S.BROUILLET – W. BOURGEAU – E.PISANI – A. DUBRUN – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. PILLARD-CLEMENTEL - S.RAYNAUD – C. NANGLARD – P. BERTON – C. RAFIN

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : P. ORMECHE donne pouvoir à W. BOURGEAU – S. DELIMOGES donne pouvoir à P. BERTON

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS** - P. ORMECHE – S. DELIMOGES

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : P. BERTON

**OBJET : CONTRAT DE CESSION – LES MANTEAUX D’ARLEQUIN**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** la proposition de la troupe de théâtre amateur « Le Manteau d’Arlequin », représentée par Madame Marie-Claire PLUVIAUD, de produire son spectacle intitulé « Les Rustres » le 5 juin 2021 à la salle des fêtes de la commune, pour un montant de 450 €,

Le Conseil Municipal, entendu les explications de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré **PAR 27 VOIX POUR** décide :

- ✓ De signer le contrat de cession proposé par la troupe « Le Manteau d’Arlequin »,
- ✓ Dit que les crédits seront prévus sur le budget 2021
- ✓ D’autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE